BON DE SOUSCRIPTION

(INDIVIDUEL ET NOMINATIF)

POUR LE DONJON DE NIORT

_						_
U	luı.	ıe	tais	un don	. de	 ŧ

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine-Donjon de Niort »

Et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de 5 années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

	bénéficier			
--	------------	--	--	--

	de	l'impôt	sur	le	revenu	
--	----	---------	-----	----	--------	--

□ ou de l'impôt de solidarité sur la fortune

□ de l'impôt sur les sociétés

Nom	Prénom
Adresse	
	Ville
	Tél

Comment faire un don?

Par internet

- Sur le site sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/48909
- Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone et faîtes immédiatement un don

Par courrier

• En envoyant ce coupon réponse complété et accompagné de votre chèque à Fondation du patrimoine, 1 bis Rue Lebascles-86000 Poitiers

Un don = une économie fiscale

Pour les particuliers

Réduction de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple : un don de $100 \in = 66 \in d$ économie d'impôt. Ou de l'ISF à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 $000 \in E$. Exemple : Un don de $100 \in E = 75 \in E$ d'économie d'impôt. Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

Pour les entreprises

Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.

